



LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



Déclaration du SNUipp-FSU Tarn au comité de suivi de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires du 30 janvier 2014

Mesdames, Messieurs,

Le SNUipp-FSU a toujours appelé à une réforme des rythmes scolaires afin de mettre en place des conditions qui soient à la fois les plus favorables possibles aux apprentissages des élèves, aux conditions de travail des enseignants et aux parents d'élève. La semaine de 4 jours imposée par le précédent gouvernement était la caricature même de ce qu'il ne fallait pas faire en la matière.

Pour autant, l'actuel décret modifiant les rythmes scolaires promulguant la semaine de 4,5 jours est loin d'être satisfaisant et à plus d'un titre. Ainsi, à travers nos visites d'école, de rencontres avec les enseignants et enseignantes au cours des réunions d'informations syndicales et de la consultation de nos adhérents et de nos adhérentes nous observons :

- Un absentéisme du mercredi qui commence à apparaître.
- Que le problème du financement renforce les inégalités territoriales déjà existantes, et génère une inégalité d'accès des enfants à la culture, aux sports et aux loisirs accrue.
- Que certain maire diminue les crédits de fonctionnement de l'école pour financer les TAP.
- Que la multiplicité des intervenants entraîne la multiplicité des règles, et brouille les repères pour les enfants.
- Que l'occupation des salles de classe par les TAP empêche les enseignants de préparer leur cours et d'aménager leur espace de travail, voire même empêche de trouver un endroit calme pour se réunir.
- Que beaucoup de sorties d'école se font en toute fin de journée, après les TAP, rendant le lien avec les familles encore plus difficile.
- Que les moments de transfert des groupes d'élèves entre l'école et les TAP, la garderie, les études ou les APC se déroulent souvent dans une grande confusion, et posent non seulement des problèmes de repérage pour les enfants, mais aussi des problèmes de responsabilité et de sécurité.
- Enfin, et ce n'est pas là la moindre des constatations, que les élèves sont plus fatigués qu'avec la semaine de 4 jours, tant en maternelle qu'en primaire.

Chacun et chacune comprendra qu'un décret qui instaure une réforme des rythmes scolaires, sensée apporter plus bien être aux élèves à l'école, mais qui obtient le résultat inverse, est un décret à ré-écrire, d'autant plus lorsqu'il génère autant de gênes et de problèmes.

De plus nous pointons :

- à travers la mise en place des PEDT et la prochaine étape de la décentralisation une territorialisation de l'école qui déjà se fait jour dans la diversité des dispositifs mis en place par les communes. On observe aussi de plus en plus de communes qui tentent de s'imposer aux enseignants et aux enseignantes dans des domaines ne relevant pas de leurs compétences (APC par exemple) Avec à terme un risque de modification du statut des personnels de l'éducation nationale.

- Une dérogation faite à l'école privée qui peut choisir ou non d'appliquer la semaine de 4,5 jours, installant une concurrence déloyale à l'égard de l'école publique. Beaucoup de parents effarés par la désorganisation qu'induit la mise en place de la semaine de 4,5 jours risquent de se décider d'inscrire leurs enfants dans une école privée restée à la semaine de 4 jours.
- Une concertation le plus souvent minimaliste quand elle existe.

De plus nous tenons à rappeler qu'une réforme des rythmes scolaires n'a qu'une incidence mineure dans la lutte contre l'échec scolaire et qu'une véritable refondation de l'école publique devrait s'attacher prioritairement :

- A faire baisser les effectifs par classe de manière significative
- A généraliser rapidement une organisation de 3 maîtres pour 2 classes à toutes les écoles
- A restaurer la scolarisation des enfants de 2 ans partout où les parents le souhaitent
- A restaurer et développer les RASED
- A restaurer la formation continue
- A recruter suffisamment d'enseignants et d'enseignantes pour le remplacement des maîtres et des maîtresses absentes.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU Tarn ne souhaite plus s'associer à ce comité de suivi et d'aide à la mise en place de la réforme de rythmes scolaires, mais continue de s'engager dans la demande de ré-écriture de l'actuel décret.

Merci de votre attention.